

Fonds Européens

Campagne 2025 des mesures agroenvironnementales et climatiques en faveur de l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles et la protection des races menacées

Dépôt des dossiers provisoires de demandes de subvention

Matinik, 7 janvié 2026

Le dépôt des demandes d'aide au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) 2023-2027, pour la campagne 2025 des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) en faveur de l'amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles (70.29 – API) et la protection des races menacées (70.30 – PRM) est désormais ouvert.

Les objectifs, les conditions d'éligibilité, les engagements à respecter et les modalités de financement sont précisés dans les appels à manifestation d'intérêt disponibles en cliquant ici : <https://www.europe-martinique.com/appel-a-manifestation-dinteret-ami/>

Dans l'attente de l'ouverture de la plateforme EUROPAC et afin que les dépenses des porteurs puissent être éligibles, les demandeurs sont invités à déposer leurs dossiers provisoires, **au plus tard le 28 février 2026**, par courriel à l'adresse : guichet.europe@collectivitedemartinique.mq ou par courrier ou dépôt physique à l'adresse suivante :

Direction de la Gestion Partagée des Fonds Européens
Immeuble Pyramide
165-167 Route des Religieuses
97200 Fort de France

Les fiches DOMO relatives aux dispositifs 70.29 et 70.30, ainsi que formulaire de dépôt provisoire sont disponibles sur le site www.europe-martinique.com.

Pour toute information complémentaire, le Service d'Appui aux porteurs de projets est joignable à l'adresse : appui.europe@collectivitedemartinique.mq.